

EDITO



Trois ans viennent de s'écouler et nous sommes déjà à la moitié de notre mandat.

Beaucoup de choses ont changé dans la commune, des réalisations ont été faites, dans la mesure de nos modestes moyens bien sûr, mais toujours avec la même volonté de bien faire et de préserver votre cadre de vie. Notre budget communal, comme vous le découvrirez dans ce nouveau numéro, est parfaitement équilibré.

Cette année nous allons engager d'importants travaux sur la toiture de l'église, des travaux urgents et nécessaires étant donné son état et pour lesquels nous bénéficierons d'un financement maximum autorisé de 80% (Etat, Région et la réserve parlementaire dont nous a fait bénéficier la Sénatrice Michèle André).

Je souhaite, à chacune et chacun d'entre vous un excellent été, de bonnes vacances à ceux qui ont la chance de pouvoir partir et une bonne rentrée à tout le monde.

Bonne lecture.

François CHAUTARD,
Maire de SAINT JUST



+ D'INFO AU QUOTIDIEN
Sur le site de la Commune:

www.saintjust-63.fr

BUDGET

DE LA COMMUNE



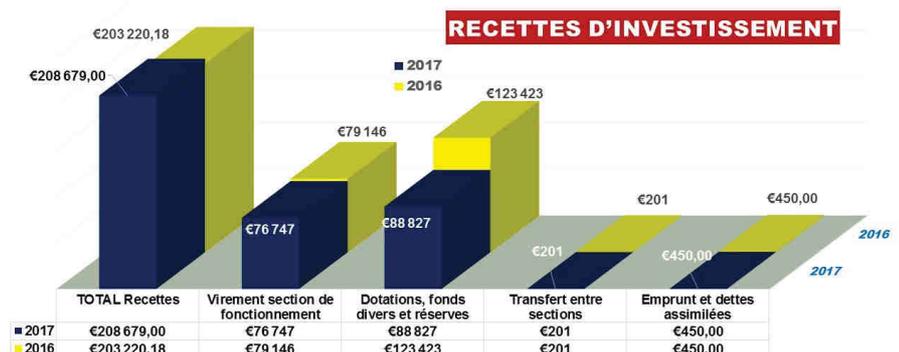
Comme l'an passé, le Conseil Municipal n'a pas souhaité augmenter la fiscalité sur la commune pour l'année 2017, estimant qu'il pouvait encore disposer d'une capacité d'investissement suffisante pour mener à terme ses projets essentiels. Dans le contexte économique particulièrement difficile que nous traversons, nous avons souhaité limiter au maximum la pression fiscale et ne pas trop grever le budget de chacun. Seules les bases d'imposition données par l'Etat augmenteront donc. La **taxe d'habitation s'élèvera donc à 8.57 %**, la **taxe sur le foncier bâti à 12.57%** et la **taxe sur le foncier non bâti à 73.76%**



En 2017, 3 projets ont été inscrits. La réfection de la toiture de l'église, pour un montant de 50 000 €, l'aménagement en espace vert du columbarium pour 5 000 € et la réalisation de la 1ère tranche des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Bien entendu, il sera nécessaire, cette année encore, de poursuivre les opérations de réfection de la voirie communale.

Les dotations attendues de l'Etat sont encore évaluées à 94 554 € soit une baisse de 1.42 % par rapport à 2016 que nous avons bien anticipée.





La 3^{ème} édition du salon St Just en Art s'est tenue durant le Weekend de l'Ascension, du 25 au 28 mai 2017. Cette année encore, 17 artistes s'étaient déplacés, 12 peintres et 5 photographes. De nombreux élus ont répondu à notre invitation et c'est en présence de Myriam FOUGERE, Conseillère Régionale, de Michel SAUVADE, Conseiller Départemental, de Jean Claude DAURAT, Président de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez, de Corinne MONDIN représentant le Parc Livradois Forez et du

Maire François CHAUTARD que la cérémonie d'inauguration et de remise des récompenses eut lieu, devant un public nombreux. Chez les peintres, Pierre PILLEYRE fut récompensé pour son œuvre, chez les photographes, Laëtitia ROIRON, Fernand GRAS et Gérard BERTON.

Le « prix du public » a été attribué cette année à Christine SECHER pour la catégorie peinture et Kerstin SCHULZ pour ses magnifiques photos. Un grand bravo à tous, artistes et organisateurs pour ce weekend culturel de très bonne tenue et à l'année prochaine.

ANIMATIONS POUR LES SCOLAIRES



Dans le cadre des animations organisées par la Bibliothèque Municipale, nos écoliers ont été accueillis à Beurrières le 6 juin par Gilles Chambreuil dans son atelier de bois chantourné. D'autres animations sont prévues par la Bibliothèque ainsi qu'une visite de l'île aux crayons à Olliergues.

ST JUST MOTO LOISIRS



Dimanche 9 juillet, à l'initiative de « St Just Moto Loisirs » une randonnée ouverte aux motos et au Quads a eu lieu. Pas question de faire une compétition ou de se chronométrer, le but de cette manifestation était avant tout de faire découvrir notre belle région en toute convivialité et dans le respect de l'environnement et des règles du code de la route. Après un petit café d'accueil et quelques contrôles administratifs le départ eut lieu vers 8h et tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes vers 13h pour déguster une bonne Paëlla. Après l'effort, le réconfort...

La Fête Nationale avec le Comité des Fêtes



Cette année encore, le Comité des Fêtes de St Just a été à la hauteur de l'évènement.

Tout a commencé par une petite randonnée bien organisée, fléchage, sentiers nettoyés et débroussaillés, point de ravitaillement ... (70 courageux participants) de quoi se mettre en appétit pour déguster un délicieux aligot avec ses saucisses... Et enfin le traditionnel feu d'artifice, bref, une soirée mémorable.

Faire se rencontrer plusieurs centaines de personnes pour profiter d'une belle soirée d'été et générer du lien social : Merci Sylviane, Agnès, Frédéric (les 2) Benjamin, Aurore, Olivier, Pauline, Anthony... et tous les nombreux autres qui participent activement à chaque manifestation et dont on ne pourrait plus se passer !



Toutes nos félicitations aux jeunes de St Just reçus à leur examen de fin d'année !

Numéros d'urgence:

SAMU: 15 POMPIERS: 18 GENDARMERIE: 17

Ouverture de la Mairie:

Lundi de 14h à 16h.

Jeudi et Vendredi de 9h15 à 11h15
(Permanence Elus le Vendredi de 17h à 18h)

Tel: 04 73 95 64 05

Courriel: mairie.stjust@gmail.com

Bibliothèque Municipale:

1er étage du bâtiment de l'école

Tous les samedis de 14h30 à 16h

Déchetteries

(Le dépôt sauvage d'ordures est passible d'une amende.)

Ambert : Tel : 04 73 82 37 17

Arlanc : Tel : 04 73 95 17 22

Viverols : Tel: 04 73 95 34 58

COMMUNAUTE DE COMMUNES



AMBERT
LIVRAVOIS
FOREZ

- Service d'Aides ménagères
- Portage repas à domicile
- Bus des montagnes
- et pour d'autres services...

<http://www.ambertlivradoisforez.fr/> Tel: 04 73 72 71 40

Syndicat des eaux (SIAEP)

Tel: 04 73 95 12 96

Courriel: siaep.chaumont@orange.fr

ASSOCIATIONS

Association des Parents d'élèves. Patricia CARTIER

Club du 3ème âge. Jeanne FERRY

« St JUST Moto Loisirs ». Christophe BEST

Société de chasse. Gilles DESQUIBES

Comité des Fêtes. Sylviane BEST

ETAT CIVIL

Décès: Mme Marcelle ROIRON (Vareille) le 12 avril 2017 dans sa 71ème année.

Mariage: le 4 juin 2017. Mme Isabelle LAPIERRE et Mr. Mourad AZOUGUI (Combest)



La bibliothèque est ouverte **chaque samedi de 14h30 à 16h00**. Elle offre un large choix de romans, romans policiers, romans régionalistes, biographies, documentaires, DVD, CD et littérature jeunesse... Les collections sont régulièrement renouvelées et de nombreuses nouveautés y figurent chaque année : si un titre précis vous intéresse, il est possible de le commander rapidement (sous réserve bien sûr de disponibilité) à la Médiathèque Départementale. **N'hésitez à venir vous y inscrire ou, pourquoi pas, à rejoindre la petite équipe de bénévoles qui l'animent : vous y serez les bienvenus.**

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat : Nelly MOLLIMARD qui assurait le secrétariat depuis 1 an a été mutée à la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez. Nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions. C'est Laura RULLIERE qui lui succède et à qui nous souhaitons la bienvenue. A cet effet, veuillez prendre note des nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie : Lundi de 14h à 16h, jeudi et vendredi de 9h15 à 11h15. Permanence élus le vendredi de 17h à 18h. Sabine BEST, faisant fonction d'ATSEM, assurera les remplacements du secrétariat après formation.

Services techniques : Nous sommes également heureux d'annoncer le retour de longue maladie de Marie-Christine FAURE. Cela s'est traduit par quelques changements notoires, notamment en termes d'entretien des espaces verts et de fleurissement de la commune. Bon retour à elle également.



Nous avons appris avec tristesse le décès d'**Annie BERNARD** survenu ce jeudi 20 juillet 2017. Elle a été notre secrétaire de Mairie jusqu'en 2015 et en longue maladie depuis cette date. Nous nous associons au deuil et à la peine de sa famille et de ses proches à qui nous présentons nos sincères condoléances.

RUBRIQUE: « ça grince toujours »

Malgré nos multiples signalements et les interventions répétées de notre Député, ORANGE reporte régulièrement ses interventions. Nos poteaux jonchent le sol et l'utilisation du téléphone fixe et d'Internet reste aléatoire. Avec 0.89 GHz de performance dans les meilleurs moments, nous sommes vraiment loin du très haut débit que l'ancien Président de Région avait annoncé pour l'année dernière. Il est vrai que dans nos zones rurales, même si nous payons comme les autres, il n'y a pas beaucoup de « business » à faire pour ORANGE ...



Comme dans tous les autres départements, le brûlage de végétaux est soumis à réglementation dans le Puy de Dôme et en particulier, **tout feu de végétaux est strictement interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre.**

ATTENTION ! En cas de non-respect des dispositions de l'arrêté préfectoral réglementant les feux de plein air, des sanctions pénales sont applicables.



Le 25^{ème} rallye de la Fourme d'Ambert passera à St Just le 29 juillet 2017. Comme chaque année, vous aurez la possibilité de vous restaurer et de vous hydrater grâce aux buvettes qui seront tenues par des associations de St Just (chasseurs, Comité des Fêtes, Parents d'élèves...) Respectez bien les règles de sécurité.

